

Séance sur "L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent"

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 25/01/2017

Saisine liée : [L'ÉVOLUTION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES PRINCIPES QUI LA RÉGISSENT](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION TEMPORAIRE ÉVOLUTION DE LA FONCTION PUBLIQUE](#)

Revoir l'intégralité de la séance du 24 janvier 2016

Ordre du jour :

[*Présentation du budget*](#)

[*Présentation de l'avis*](#)

[*Intervention de Mme Girardin, Ministre de la fonction publique*](#)

[*Déclarations des groupes*](#)

[*Vote*](#)

La séance s'est déroulée en présence de [Mme Annick Girardin, Ministre de la fonction publique](#).

Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en vue d'une réflexion prospective afin d'identifier des pistes d'avenir pour la fonction publique.

Soigner les malades à l'hôpital, répondre aux demandes de particulier.ère.s ou d'entreprises dans une mairie, une préfecture ou un consulat lointain, enseigner dans une école primaire ou dans une université, collecter les impôts, participer à des opérations de maintien de l'ordre, préparer la rédaction d'un décret ou d'un arrêté : cette liste est un reflet très partiel de la diversité des missions de la fonction publique.

Comme l'ensemble de la société, la fonction publique est confrontée à de profondes mutations.

Les besoins d'évolution de ses domaines d'intervention, de ses principes d'organisation et de fonctionnement, constituent donc des enjeux politiques de première importance. Ces évolutions devront répondre aux attentes de la société en termes de qualité de service rendu et de capacité d'adaptation.